



LA COMMUNE DE PIPRIAC

Recrute

Un(e) agent(e) polyvalent d'entretien des locaux (H/F)

À temps non complet (24h00 hebdo) au 1^{er} juin 2025 puis à 27h30 à compter du 1^{er} septembre 2025

DESSCRIPTIF : La commune de Pipriac (3 800 habitants) recrute un(e) agent(e) polyvalent(e) d'entretien des locaux (H/F), à temps non complet, par voie de mutation, liste d'aptitude ou recrutement direct. Sous la responsabilité de la responsable du service d'entretien des salles municipales composée de 3 agents et en lien avec le directeur du Pôle aménagement et technique, vous assurerez les missions ci-dessous :

MISSIONS

Vous effectuez les travaux d'entretien ménager des surfaces et locaux des bâtiments de la collectivité :

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (école, salles polyvalentes, complexes sportifs ...)
- Décapage des revêtements de sol au mouillé ou au sec
- Travaux de nettoyage de certains sols avec utilisation de machines type monobrosse ou autolaveuse
- Protection des revêtements de sol par application d'émulsion et des revêtements textiles
- Nettoyage de surfaces vitrées
- Tri et évacuation des déchets courants
- Contrôle et l'approvisionnement en matériel et produits d'entretien
- Préparation des cérémonies (préparation des salles, service, ...)
- Etat des lieux d'entrée & sortie (salles communales, logements, véhicules, ...)

COMPETENCES REQUISES

Compétences requises :

Connaissance des règles d'hygiène
Connaissance des procédures d'assainissement
Notion de dosage, de proportion

Compétences relationnelles :

Rigueur, organisation et résistance physique
Autonomie
Capacité à travailler en équipe
Bon relationnel

PROFILS

Vous savez :

- rendre compte de votre action et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées
- organiser votre travail en fonction de consignes orales ou écrites
- appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux
- respecter la confidentialité et la discrétion requise lors de l'intervention dans des locaux occupés.

Expérience appréciée dans un poste similaire
Permis B obligatoire

Organisation du travail :

Intervention à compter de 6 h le matin
Travail un week-end sur deux ou trois (volume horaire effectif de travail le week-end très limité)

Une journée de repos en semaine

Temps non complet : 24h00 à compter du 1er juin 2025 puis à 27h30 à compter du 1er septembre 2025.

Fin du service à 14 h (à l'exception du lundi : 16h)

GRADES : CADRE D'EMPLOI DES AJDOINTS TECHNIQUES : Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2^{ème} classe, Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

REMUNERATION : Statutaire + Régime indemnitaire (RIFSEEP), adhésion au CNAS, participation prévoyance, chèques déjeuner

CANDIDATURE : adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire – 13, place de la Mairie – 35550 PIPRIAC ou par mail à l'adresse suivante : ressourceshumaines@mairie-pipriac.fr

Date limite de dépôt : 15/04/2025